

TK Wintersport  
Remo Gatti, Neugasse 95, 8005 Zürich  
Fon +41 (0)43 960 35 83 · Mobile +41 (0)79 652 90 66 · remo.gatti@svse.ch

## Réunion annuelle Sports d'hiver 2024 Samedi, le 4 mai 2024

### 2ème proposition - présentée de Sandro Sattler, Responsable des sports d'hiver ESV Luzern

*Nouvelle catégorie dames 3*

*Le chiffre 4.0 du règlement sportif no 5 sports d'hiver doit être adapté comme suit:*

#### 4 Répartition des concurrents dans les catégories

4.0 Les participants sont répartis dans les catégories d'âges suivantes:

Messieurs		Dames	
- Juniors	(10 - 20 ans)	- Juniors	(10 - 20 ans)
- Messieurs 1	(21 - 32 ans)	- Dames 1	(21 - 45 ans)
- Messieurs 2	(33 - 40 ans)	- Dames 2	(46 - 55 ans)
- Messieurs 3	(41 - 50 ans)	- <b>Dames 3</b>	(dès 56 ans)
- Messieurs 4	(51 - 60 ans)		
- Messieurs 5	(61 - 65 ans)		
- Messieurs 6	(dès 66 ans)		
<b>Snowboard</b>			
- Dames et Messieurs	(dès 10 ans)		

#### Situation initiale

En 2017, nous avons discuté de la répartition des catégories féminines. Sept ans se sont écoulés depuis.

Alors qu'en 2018, nous avons cinq skieuses alpines et trois de ski de fonds dans la catégorie féminine 2 aux Championnats suisses, il y avait onze participantes pour le ski alpin et huit participantes pour le ski de fond lors des derniers Championnats suisses de ski alpin et de ski de fond de l'USSC à Engelberg. Au slalom, les « dames 2 » ont même constitué la catégorie avec le plus grand nombre de participants. Pendant ce temps, la différence d'âge chez les dames 2 était de 20 ans.

#### Application

En tant que responsable des sports d'hiver de l'ESV Lucerne, je propose ce qui suit :

- Le chiffre 4 du règlement sportif n° 5 des sports d'hiver doit être élargi pour inclure une nouvelle classe « Dames 3 à partir de 56 ans » lors de la répartition des concurrents en classes.

Sandro Sattler  
Responsable des sports d'hiver  
ESV Luzern

### **Attitude de la CT des sports d'hiver :**

La CT des sports d'hiver tient à remercier Sandro Sattler d'avoir présenté sa proposition, qui comprend un accroissement des catégories chez les dames.

En 2017, la proposition faite à l'époque par le président de l'ESK Biemme avait été clairement rejetée par 11 voix contre 0.

Selon le résultat des discussions de la proposition 1 soumise lors de la rencontre annuelle 2024, la présente proposition 2 doit être prise en compte dans une réflexion globale.

Sur le principe, la CT Sports d'hiver rejette la proposition présentée (pas de changement par rapport à la décision de 2017).

Traduction: Martin Frankiny et Rosa Ricciardi